

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 9 juin 2017 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	<i>Référence</i>	CS_juin_2017
		<i>Révision</i>	18/07/2017
		<i>Date d'application</i>	18/07/2017
		<i>Version</i>	

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	09/06/2017	18/07/2017	18/07/2017
Prénom nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	D. Polton – M. Coat – B. Jégou	D. Polton – M. Coat – B. Jégou

Membres présents

Philippe Colombat - Sylvaine Cordier - Christophe Barlet - Catherine Bonvalet – Karine Gallopel-Morvan - Tobias Kurth – Alexis Grandcoin – Dominique Lagadic – Pierre Le Cann – Barbara Le Bot - Nolwenn Le Meur Rouillard - Claude Martin - Philip Milburn – Virginie Muniglia - Rolland Olivier - Dominique Polton - Frédérique Quidu

Membres absents excusés

Jonathan Roux – Isabelle Ville – Tobias Kurth - Robert Barouki

Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud - Sarah Kitar – Christophe Lerat – Bernard Jégou – Jean-Marie André – Régine Ducos – Catherine Eveillard – Olivier Grimaud

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>Approbation du compte-rendu de la séance précédente</p> <p>Modalités de validation des compte-rendus</p>	<p>Dominique Polton introduit la séance et liste les absents et les procurations. Le compte-rendu de la séance précédente du CS est approuvé.</p> <p>Les modalités de validation du compte-rendu par voie électronique sont conservées. Dans le souci d'une diffusion rapide, il est décidé de laisser 15 jours aux membres du CS pour envoyer leurs remarques, après quoi le compte-rendu sera considéré comme validé.</p> <p>Les règles sont définies concernant l'envoi et l'impression des documents. Les documents sont envoyés par voie électronique en amont de la séance. Les documents conséquents sont imprimés à l'EHESP et mis à disposition des membres du CS qui peuvent venir les chercher à la Direction de la Recherche (DR). Les membres du CS extérieurs à l'EHESP impriment les documents par leurs propres moyens. En cas d'impossibilité, ils le signalent à la DR qui leur envoie un exemplaire papier à l'adresse souhaitée.</p> <p>Lors de la séance du CS, un dossier papier contenant uniquement l'ordre du jour et une copie des présentations est remis à chaque participant. L'ensemble des documents peut également être remis aux participants qui le signalent en amont à la DR.</p>	<p>Envoyer le compte-rendu de la séance commune CS-CF</p> <p>Recueillir les souhaits éventuels d'impression des dossiers.</p>
<p>Approbation de l'ordre du jour</p>	<p>Il est proposé d'ajouter un point sur la situation d'une enseignante du département santé environnement et travail, et génie sanitaire dans les points d'actualité. L'ordre du jour adopté avec cet ajout.</p>	
<p>Actualités</p>	<p>Laurent Chambaud présente les actualités de l'EHESP.</p> <p>Les élections organisées en février ont permis de compléter la composition du CS, et le siège qui était vacant dans le collège des professeurs et assimilés a été pourvu par Dominique Lagadic-Gossmann (DR CNRS à l'IRSET)</p> <p>Depuis le 1^{er} juin, Claude Sicotte (Professeur à l'ESPUM, Québec) est titulaire de la chaire « prospective en santé » financée par le groupe MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers) et hébergée au sein de l'équipe d'accueil Management des organisations de santé (MOS).</p> <p>Depuis avril, Claude Martin est titulaire de la chaire « enfance, parentalité et bien-être » financée par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).</p> <p>Une chaire sur les parcours ambulatoires est en discussion avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM-TS), et dont les contours sont à définir plus précisément.</p> <p>Alessia Lefebure prendra ses fonctions de Directrice des études (DE) à l'EHESP le 1^{er} juillet prochain, suite à la</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Actualités	<p>décision du Conseil d'administration (CA). Le recrutement d'Hubert Jaspard, directeur d'hôpital, comme adjoint à la DE est en cours. Il prendra ses fonctions le 18 septembre 2017. Conformément à l'engagement pris auprès du CA, il est issu des formations professionnelles de l'EHESP, puisqu'il est actuellement directeur adjoint du CHU de Nantes.</p> <p>Suite au départ d'Arnold Magdelaine, William Harang a pris les fonctions de Responsable du Centre d'appui à la pédagogie (CApP) depuis le mois de mai.</p> <p>Le processus de recrutement du directeur du département DSET&GS est en cours, en vue du départ en retraite de Denis Zmirou.</p> <p>Pour la situation d'une enseignante du département, une procédure a été mise en place et sera appliquée pour tous les enseignants-chercheurs contractuels pour lesquels une divergence d'appréciation sera constatée pour le renouvellement de leur contrat. Dans ce cadre, un expert extérieur a rencontré l'intéressée, ainsi que le Directeur, le directeur de la recherche et le directeur de département. Un rapport a été remis au Directeur, qui prendra une décision.</p> <p>Discussion : Il est précisé que la procédure s'applique aussi aux ingénieurs d'étude et de recherche, avec un cas en cours. Un membre élu exprime son désaccord avec l'avis oral qu'a donné Laurent Chambaud. Au vu du temps de discussion consacré à ce sujet, un membre du CS a soulevé la question de la compétence du conseil scientifique sur ces cas individuels, les membres extérieurs ne connaissant pas les situations et n'ayant que peu de valeur ajoutée. Il est convenu que le CS peut être informé des cas individuels, en particulier lorsqu'ils illustrent une réflexion plus générale, en veillant à restreindre le temps qui y est accordé dans les séances.</p> <p>Sur le site de Rennes, deux dossiers de co-accréditation de masters ont été déposés. A la demande du MESRI, l'hétérogénéité des parcours inclus dans la mention Santé publique a été réduite en transférant deux d'entre eux vers la mention Biologie Santé. La mention Santé publique est co-accréditée entre l'EHESP, l'université Rennes 1 et l'université Rennes 2, et représentera ainsi l'un des masters les plus complets en Santé publique en France. Par ailleurs, l'EHESP est co-accréditée avec l'université Rennes 1 pour le master Droit et Santé, au sein duquel elle porte deux parcours de M2 (droit et éthique des établissements sociaux et médico sociaux, et droit et éthique de professions de santé).</p> <p>Une convention a été signée avec le service de santé des armées, pour conforter le partenariat existant et l'élargir au service du commissariat des armées. Des collaborations étaient déjà développées dans le cadre du master AMES, et d'autres sont à construire, notamment sur la question des parcours de soins puisque le service</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Actualités	<p>de santé des armées réfléchit au développement de structures ambulatoires.</p> <p>Un partenariat avec le CHU d'Angers, l'Université d'Angers et la Sham (assurance mutuelle) a été conclu pour une formation de simulation managériale au sein du centre de simulation d'Angers.</p> <p>L'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) est partenaire du site The conversation, sur lequel les enseignants-chercheurs de l'Ecole peuvent publier des articles de vulgarisation. Quatre d'entre-eux ont déjà fait cette expérience, qui s'est avérée très positive. Les journalistes du site offrent un soutien impartial et très professionnel, et le site dispose d'une capacité de diffusion très importante. Une journaliste sera présente à l'Ecole le 23 juin 2017.</p> <p>Discussion : Le site The conversation est une association loi 1901 qui vit grâce aux adhésions des universités. Les journalistes se mettent au service des enseignants-chercheurs pour les accompagner dans la rédaction d'un article à destination du grand-public, qui est ensuite relayé auprès des médias <i>in extenso</i>.</p> <p>La communication auprès d'un public large relève des missions des enseignants-chercheurs. Dans ce cadre ils ont la possibilité d'utiliser ce site, mais sans obligation. Les articles sont publiés au nom de l'EHESP et engagent la responsabilité du chercheur, comme dans tout autre média.</p> <p>La communication des chercheurs dans les médias est un sujet important qui devrait être abordé lors d'une prochaine séance. On pourra notamment présenter la stratégie de l'Ecole, et poser la question de la responsabilité des chercheurs et celle de l'Ecole dans ce cadre, en faisant intervenir éventuellement une personne extérieure.</p> <p>L'Ecole a accueilli la semaine dernière les directeurs et doyens des Ecoles de Santé Publique de la région européenne (ASPHER). Les personnels de la Direction des Relations Internationales ont œuvré pour accueillir près de 100 personnes pendant 3 jours à Rennes.</p> <p>Dans le cadre de la demande de labellisation de la commission européenne « Stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs » (HRS4R), le dossier déposé par l'EHESP a été accepté sous réserve de la mise en œuvre d'une enquête interne auprès de la communauté enseignante au sein de l'Ecole.</p> <p>Dans le cadre du 3^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA3), l'EHESP est associée à un projet « nouveaux cursus à l'université (NCU) » présenté par les établissements ESR rennais. Plusieurs initiatives d'Ecole universitaire de recherche (EUR) sont mises en place au sein de USPC, mais l'EHESP y est peu associée.</p> <p>Une discussion est en cours avec le CHU pour le dépôt d'un projet d'Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) à Rennes avec une valence très forte en Santé publique.</p>	<p>Inscrire la communication scientifique à l'ordre du jour d'une prochaine séance du CS</p>

<p>Evaluation HCERES – Etablissement</p>	<p>Laurent Chambaud présente la démarche d'évaluation de l'EHESP par l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Christophe Le Rat et Régine Ducos présentent le rapport d'auto-évaluation</p> <p><u>Discussion :</u></p> <p>Recherche</p> <p>La qualité et l'ampleur du travail effectué sont soulignées.</p> <p>Si l'organisation et l'administration de la recherche sont très bien exposées, le document ne fait pas ressortir suffisamment les éléments qui concernent les thématiques de recherche et les faits marquants en recherche, en montrant aussi les évolutions sur la période (renforcement d'axes, développements, abandons, etc.). Des indicateurs pourraient ainsi être ajoutés en s'appuyant sur les indicateurs de chaque unité, et en faisant apparaître les montants des contrats, les publications, le nombre d'HDR (habilités à diriger les recherches), etc. Il faut faire apparaître que les ingénieurs de recherche et les enseignants-experts contribuent aussi aux activités de recherche, en plus des enseignants-chercheurs.</p> <p>La partie sur les liens entre recherche et formation est centrée sur l'interprofessionnalité, et ne fait pas apparaître la fertilisation croisée entre recherche et formations (incluant la formation continue), qui doit continuer d'être développée notamment au travers des thématiques prioritaires ou de marqueurs concrets.</p> <p>La question de la marque EHESP, qui serait insuffisamment partagée en interne, a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du Comité de pilotage. La particularité de l'EHESP, avec son modèle hybride (professionnelle et universitaire) et son appartenance à deux COMUE peut être vue à la fois comme une force et comme une faiblesse, et rend difficile l'identification d'une marque EHESP.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle, si les chiffres ne sont pas disponibles il serait intéressant de pouvoir citer des exemples. Les doctorants, leur financement pour la thèse et leur insertion professionnelle dont un certain nombre au sein de l'école, représentent une réelle force pour l'école, qu'il est nécessaire de souligner.</p> <p>Valorisation</p> <p>Les initiatives avec le site The conversation sont intéressantes mais il existe aussi d'autres interventions dans les médias. La collection HAL de l'EHESP s'appuie sur les dépôts déjà effectués par les unités labellisées. A noter que les réseaux Académia et Research Gate sont également déjà utilisés par certains chercheurs.</p> <p>International</p> <p>Si elles sont disponibles, il serait intéressant d'ajouter des données chiffrées en ce qui concerne les contrats de recherche internationaux et les publications en langues étrangères. A défaut, les données des unités labellisées peuvent être reprises, en montrant la progression. A noter que ces données sont un indicateur important</p>	
--	--	--

	<p>notamment en sciences humaines, puisqu'il s'agit à la fois de montrer l'intégration des recherches dans le contexte international, tout en les ancrant dans leur territoire avec une dimension de défense de la langue française.</p> <p>Globalement</p> <p>Le calendrier de cette vague d'évaluation n'est pas en phase avec celui de notre Contrat d'Objectifs et de Performance (COP), ce qui oblige l'école à se projeter sur des axes de développement, alors même que le bilan du COP n'a pas encore été réalisé. Parallèlement, l'évaluation de USPC est également en cours alors que le projet d'université unifiée est encore en suspens. A noter que l'EHESP a mené la rédaction du champs santé publique pour l'ensemble des établissements de USPC.</p>	
<p>Evaluation HCERES - Equipe d'accueil Management des Organisations de Santé - MOS</p>	<p>Etienne Minvielle présente le dossier d'auto-évaluation de l'équipe Management des Organisations de Santé (MOS).</p> <p><u>Discussion</u> : Le conseil scientifique salue l'investissement des responsables MOS et des membres de cette équipe d'accueil dans la constitution du dossier HCERES. La proposition de présenter la structuration des travaux autour du fil conducteur du parcours de soins apparaît comme intéressante. Peut-être faut-il encore montrer davantage les liens entre les axes, pour éviter l'effet de juxtaposition. L'ouvrage collectif est la concrétisation de ce travail commun et des liens développés, sur lesquels il faut insister davantage.</p> <p>Un ensemble de suggestions a été formulée par les membres du conseil pour améliorer encore le document. Il faut souligner davantage que MOS travaille sur des défis à relever, et qui sont sous-étudiés en France. Il faut faire apparaître l'évolution sur les 5 ans des thématiques traitées. Suite aux commentaires de la précédente évaluation, il faut clarifier l'adossement théorique sur lequel s'appuient les recherches. Les travaux doivent être replacés dans un contexte de sciences sociales élargi, notamment en ce qui concerne les parcours de vie et les trajectoires, ainsi que la performance, et l'action publique.</p> <p>Les contrats de recherche doivent être commentés dans le texte, en plus de la liste fournie en annexe. Les éléments qui permettent de développer la vie de l'unité doivent être cités, en évitant l'effet de liste. La dynamique dans laquelle s'inscrit l'équipe doit être mise en avant, en montrant les investissements de l'école, le développement des chaires, et les projets à venir. La taille de l'équipe ne doit pas être présentée comme une faiblesse, car l'équipe s'inscrit dans une niche et développe une dynamique intéressante.</p>	

<p>Projets émergents : Santé-Migrants ;Handicap et autonomie</p>	<p>Jean-Marie André présente des projets émergents. La thématique handicap et dépendance était portée jusqu'ici par la Maison des sciences sociales du handicap (MSSH) qui devient CoRHASI (Collectif pour la recherche sur le handicap l'autonomie et l'inclusion sociale). Ce groupe, animé par le département Sciences humaines et sociales (SHS), met en lien les chercheurs de différentes équipes (MOS et ARENES) pour faire émerger des projets qui sont ensuite portés par les équipes de recherche. Le statut de GIS (groupement d'intérêt scientifique) pourrait être exploré.</p> <p>La thématique migration et santé n'était pas ou peu développée jusqu'ici à l'école, mais l'actualité ainsi que le recrutement d'une ingénieure compétente sur ces questions ont amené le département SHS à mener une démarche exploratoire. Aujourd'hui cela se traduit par des communications (publications, colloques, séminaires du mardi), des projets de recherche ou de formation en cours, et des contacts établis avec des établissements d'USPC (Paris Diderot, Paris 13, Inalco, Science Po). Cette initiative est portée par le département SHS et les enseignants-chercheurs sont pour le moment ceux de l'équipe ARENES, mais l'objectif est d'ouvrir et de travailler en transversalité. A noter que l'INED a développé des travaux dans ce champ, et pourrait être approché. Laurent Chambaud avait pris contact avec l'Inserm lors de la mise en place de l'Institut Convergences Migrations, mais les contacts doivent être réactivés et Catherine Bonvalet propose de faire le lien. Bernard Jégou précise que cette thématique a été inscrite par Laurent Chambaud dans sa feuille de route pour l'année 2017-2018, avec l'objectif de coordonner, et développer la circulation de l'information et la valorisation des activités sur ce champ.</p> <p>Pour l'équipe ARENES, l'intégration des activités et des publications sur cette thématique demande réflexion, dans la mesure où elle ne fait pas partie des axes scientifiques identifiés. Pour l'école, si le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2014-2018 identifiait des thématiques émergentes et nécessitant un travail en transversalité, notamment au travers des programmes ESSOR, cette thématique migrations et santé n'était pas identifiée comme telle, et la question sera donc à poser lors de l'élaboration du prochain COP.</p>	
<p>Réseau doctoral en Santé Publique : évaluation et évolution</p>	<p>Judith Mueller présente le réseau doctoral en santé publique (RDSP). Philippe Milburn présente les écoles doctorales d'UBL. Il est directeur adjoint de l'ED Sociétés, temps, territoires (STT). Il est rappelé que les doctorants du RDSP, même dirigés par un enseignant-chercheur de l'EHESP, ne sont pas inscrits à l'EHESP et leur doctorat n'est pas délivré par l'EHESP. A la demande du Ministère, un dossier pourrait être déposé au CNESER (Centre national de l'enseignement supérieur et de la recherche) en juillet pour la mutation du RDSP en école doctorale-RDSP et ainsi permettre la délivrance (unique ou conjointe) du doctorat</p>	<p>Inscrire les conclusions du CNESER et la mise en place de l'ED-RDSP à l'ordre du jour de la</p>

	<p>par l'école, sans pour autant modifier le fonctionnement du RDSP [à la demande de la DGSIP, le dépôt du dossier au CNESER est différé dans le temps]. La liste des établissements associés au RDSP peut être amenée à évoluer dans ce contexte. Certaines questions, notamment en ce qui concerne l'affiliation des enseignants-chercheurs, restent à préciser par le Ministère.</p> <p>En ce qui concerne les contrats doctoraux, le RDSP a fait évoluer les règles de son concours pour limiter le déséquilibre entre les disciplines, avec un quota limité de candidat par ED et un fléchage possible pour des thématiques ou disciplines spécifiques.</p> <p>A l'échelle de la COMUE UBL, les contrats doctoraux devraient être conservés par les établissements, pour ne pas défavoriser certaines disciplines minoritaires dans les ED. Les conventions avec les nouvelles ED d'UBL devraient être négociées, pour permettre <i>a minima</i> l'affichage du RDSP et de l'EHESP.</p> <p>Les formations du RDSP constituent une charge importante pour les doctorants. Beaucoup d'évolutions ont été mises en place dans ce cadre, avec notamment le développement de formations introductives dans toutes les disciplines. D'autres propositions peuvent être faites pour compléter le catalogue. Par ailleurs un suivi personnalisé a été mis en place, et le recrutement des doctorants tient compte de la motivation du doctorant pour une ouverture en santé publique. Certaines ED ont mis en place des équivalences pour éviter de doubler les exigences de formations pour le doctorant. L'objectif du Réseau doctoral est bien de permettre aux doctorants d'acquérir une culture générale en santé publique et d'expérimenter le travail en interdisciplinarité, qui s'avèrent nécessaires pour résoudre des questions de santé publique.</p>	<p>prochaine séance du CS.</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Les liens formation-recherche ont été discutés lors de la séance commune CS-CF, et le travail doit être poursuivi. Un groupe de travail devrait être mis en place pour préparer les éléments de discussion. Un schéma général des formations et des recherches (thématiques et équipes) pourrait permettre d'introduire les discussions.</p> <p>Les dates des prochaines séances sont rappelées : 22 septembre 2017 à Paris et 24 novembre 2017 à Rennes.</p>	<p>Mettre en place un groupe de travail sur les liens formation-recherche.</p> <p>Déterminer les prochaines dates du CS et de la séance commune avec le CF.</p>